

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

TOGO

**PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE ET AU DEVELOPPEMENT
DU SECTEUR PRIVE (PAGDSP)**

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CABINET CHARGÉ DE LA REALISATION DE L'ETUDE ET L'ANALYSE DES
CODES, LOIS, TEXTES REGLEMENTAIRES ET CONTRATS MINIERES**

SECTEUR : MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Référence de l'accord de financement : Accord de Prêt n° 2100150042794
Accord de Don n° 2100155041221

N° d'Identification du Projet : P-TG-K0-009

Date de lancement de l'Avis : 22 novembre 2024

AMI : N° PPM C09/AMI/MEF/SP-PRPF/PAGDSP/2024

- 1- Le Gouvernement de la République Togolaise a reçu un financement du Fonds Africain de Développement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don/Prêt pour financer le contrat du cabinet chargé de la réalisation de l'étude et l'analyse des codes, lois, textes réglementaires et contrats miniers.
- 2- Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (i) l'élaboration du répertoire des textes législatifs et réglementaires du secteur extractif ; (ii) l'analyse des dispositions des textes en rapport avec les exigences de la Norme ITIE ; (iii) l'identification des obstacles éventuels à la pleine satisfaction des exigences de la Norme ITIE ; (iv) l'analyse des recommandations des rapports de validation et autres rapports d'étude précédents ; (v) la formulation des recommandations nécessaires aux différentes parties prenantes pour améliorer le cadre juridique de la mise en œuvre de l'ITIE au Togo.

La durée de la mission est de trente (30) jours ouvrés étalés sur quatre (4) mois et la date probable de démarrage est fixée en avril 2024. La mission se déroulera à Lomé.
- 3- Le Ministère de l'Economie et des Finances, à travers l'Equipe de Gestion du Projet invite les Consultants (Firme/Cabinets) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
- 4- Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement** » édition d'octobre 2015 qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

- 5- Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-après aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de 09h00 à 11h30 et de 15h00 à 17h00, heures locales : Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP) sis au 1er étage de l'Immeuble CASEF, porte 154. Tél : +228 22 20 95 28 ; E-mail : pagdsp.togo@gmail.com
 - 6- Les expressions d'intérêt doivent être rédigées en français et déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le lundi, 09 décembre 2024 à 15 heures TU** et porter expressément la mention « **Recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation de l'étude et l'analyse des codes, lois, textes réglementaires et contrats miniers** ».
- A l'attention de : Monsieur la Personne Responsable des Marchés Publics et Délégations de Service Public
Ministère de l'Economie et des Finances.
Projet d'appui à la gouvernance et au développement du secteur privé (PAGDSP),
sis au 1er étage de l'Immeuble CASEF, porte 152. Tél : +228 22 20 95 28 ;
E-mail : pagdsp.togo@gmail.com.
- 7- Une liste restreinte de six Firmes, sera établie à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part du Client de l'inclure dans la liste restreinte.

Lomé, le...**21 NOV 2024**

La Personne Responsable des Marchés
Publics



Koffi Mawuéna AMEGAVI